



energycities
WHERE ACTION & VISION MEET

The European Association of local authorities
inventing their energy future

Vers une ALLIANCE POUR L'ÉNERGIE LOCALE pour stimuler l'économie des territoires

de Gérard Magnin
Délégué Général d'Energy Cities



NETCOM
NETworking the Covenant Of Mayors

Avec le soutien de
ÉNERGIE INTELLIGENTE
EUROPE 

www.energy-cities.eu



Article, Janvier 2012:
Vers une ALLIANCE POUR L'ÉNERGIE LOCALE pour stimuler l'économie des territoires
par Gérard Magnin, Délégué Général d'Energy Cities

Impression: Janvier 2012

Crédits photo: Shutterstock, Wikimedia Commons, G.Faruolo, G.Lotoro, Y.Petit

Le but de cet article

Cet article a servi de support d'intervention à la réunion du 5 octobre 2011 organisée par le Club "France" de la Convention des Maires et Energy Cities et mis à jour depuis. **Son but est de montrer la nécessité d'une Alliance réunissant tous les acteurs publics, privés et associatifs** qui ont un intérêt à une politique énergétique orientée sans ambiguïté vers la maîtrise de la demande des consommations énergétiques dans tous les secteurs consommateurs et l'utilisation optimale de ressources énergétiques locales renouvelables et de récupération. C'est ce qui est désigné dans cet article par "politique énergétique décentralisée". Nous pensons qu'une telle politique aurait un impact considérable dans nos territoires, sur les plans de l'innovation, des activités économiques en particulier des TPE et PME, de l'emploi, de la résorption de la précarité énergétique, d'une moindre vulnérabilité, de la démocratie et bien sûr d'une gestion plus économe et responsable des ressources énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Les acteurs de l'énergie locale sont nombreux, divers et dispersés. Cependant, ils n'apparaissent pas encore en tant que groupe dans notre pays très marqué par une histoire centralisée. Et s'ils formaient entre eux une **"Alliance pour l'énergie locale"**?

Introduction

Dans les pays européens, le 19ème siècle aura été le siècle du charbon. Le 20ème celui du pétrole, du gaz et de l'électricité d'origine fossile et fissile. Le 21ème sera celui des énergies renouvelables avec une généralisation de l'efficacité énergétique. Cette perspective n'est pas une option que l'on pourrait choisir parmi d'autres. C'est une obligation à la fois pour des raisons écologiques, économiques, de justice sociale et intergénérationnelle, d'accès garanti à des conditions de vie acceptables et bien sûr, de paix mondiale. Les pays qui s'y engageront les premiers auront un avantage comparatif dans les décennies futures. Quant aux autres...

Quand on parle de transition, c'est de ce passage d'un système dominé par les énergies de stock, vers un système basé sur des énergies de flux, dont il s'agit. Ce sera une source de changements considérables. C'est pourquoi, au-delà des mots, il est important de nous inscrire sur cette trajectoire. Comme l'avaient montré les tables rondes du Grenelle, tout le monde ressent la nécessité de ce changement, avec plus ou moins d'intensité bien sûr. La tentation est en effet toujours grande, comme pour toute addiction, de profiter encore un peu du système que nous avons connu dans des périodes d'abondance, quand l'énergie était consommée par une minorité de la population mondiale. Ce temps est révolu !

Le futur paradigme ne sera en effet pas le système ancien auquel nous aurions par exemple substitué des énergies renouvelables avec une pincée d'efficacité énergétique. Il sera un système nouveau et différent de ce que nous connaissons.

Une telle direction implique un changement culturel important. Nous voulons dire un changement dans nos façons de penser l'énergie, ses usages, ses formes de production, l'organisation de son système. Et également de penser les acteurs du futur système énergétique. On peut déceler ses prémises dans des pays à tradition fédérale ou dans les pays scandinaves, là où l'organisation plus décentralisée donne la flexibilité indispensable à une adaptation aussi rapide que possible des sociétés aux nouveaux défis.

Relier une vision de long terme avec des exemples déjà existants et des projets de plus court terme, c'est le défi de notre temps.

“Tout en fait a déjà commencé, mais sans qu’on le sache. Nous en sommes au stade de commencements, modestes, invisibles, marginaux, dispersés (...). Ces initiatives (...) sont le vivier du futur (...).”

**Edgar Morin, Eloge de la métamorphose,
Le Monde, 9 janvier 2010.**

I – UNE VISION DE NOTRE AVENIR

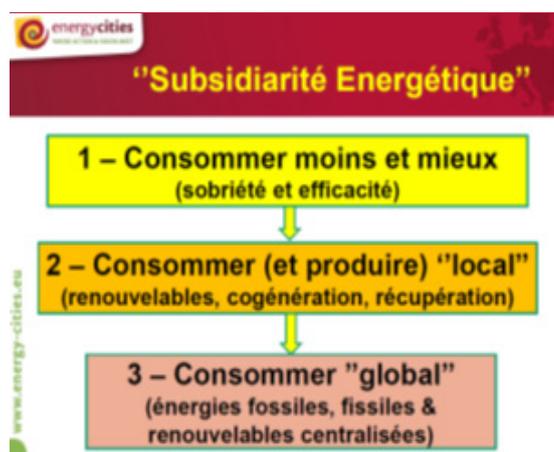
Nous présentons ci-après trois traits saillants du paradigme vers lequel nous nous dirigeons :

1. Un renversement de la façon de penser l'énergie

Tout le monde admet à présent que la logique ancienne qui consistait à ne pas se préoccuper de la performance énergétique finale des “objets” consommateurs (bâtiments, véhicules, alimentations, produits manufacturés) est aujourd’hui révolue. Nous avons d’ailleurs fait du chemin en ce sens depuis le premier choc pétrolier. Personne ne conteste le principe selon lequel les “fonctions” finales (chauffage, éclairage, mobilité, force motrice, production, etc.) doivent être satisfaites avec la moindre consommation énergétique possible. Obtenir un meilleur confort avec une très faible consommation est une réalité maintenant démontrée.

Le fait d’utiliser des énergies renouvelables locales, de récupérer de la chaleur fatale, de produire localement de l’électricité et/ou de la chaleur est également admis comme un comportement logique. L’approche développée ci-après, que nous désignons par subsidiarité énergétique (à savoir, trouver les solutions au plus près des problèmes à résoudre) semble logique à un nombre croissant d’acteurs soucieux de préserver les ressources énergétiques naturelles et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Il faut bien admettre que nous sommes encore au début du processus, en particulier en France. Pourtant, quand des bâtiments consomment très peu, leur approvisionnement en énergies renouvelables tant pour l’électricité spécifique que pour le chauffage et l’eau chaude sanitaire apparaît comme naturel. Nous allons donc dans la bonne direction. Mais quand on a des objectifs à l’horizon 2020 (les 3x20 pour résumer) et 2050 (facteur 4 à 6 de réduction des émissions de GES) on voit bien que nous sommes loin d’être dans le rythme qui serait nécessaire.



L’encadré ci-dessous présente quelques points-clés de la Feuille de route “Energie 2050” publiée récemment par la Commission européenne.

La Feuille de Route "Energie 2050" de la Commission européenne

Cette publication nous met face à plusieurs scénarios énergétiques très différents dont les coûts sur la période 2011-2050 sont pourtant quasi identiques. Tel est l'un des principaux enseignements de la Feuille de Route pour l'énergie à l'horizon 2050: vers un secteur énergétique sûr, compétitif et "décarboné" publiée le 15 décembre 2011 par la Commission européenne.

Ce document était très attendu. En effet, jusqu'alors, seul l'horizon 2020 était pris en considération dans le cadre du Paquet Energie Climat de l'Union européenne. Mais 2020 devient un horizon de "court terme". L'exercice s'inscrit dans les objectifs européens de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80 à 95% pour 2050. C'est notre trajectoire commune pour laquelle différents scénarios sont étudiés.

En dehors d'un scénario proche du scénario tendanciel (qui ne se place pas sur la trajectoire proposée), cinq scénarios sont examinés : haute efficacité énergétique ; technologies diversifiées d'offre ; haut niveau de renouvelables ; capture de carbone repoussé (en fait scénario nucléaire) ; bas niveau de nucléaire.

Il ressort de ces scénarios de très nombreux traits communs à l'horizon 2050, ce qui montre que nous sommes souvent loin des chiffres fantaisistes qui font les "unes" des journaux :

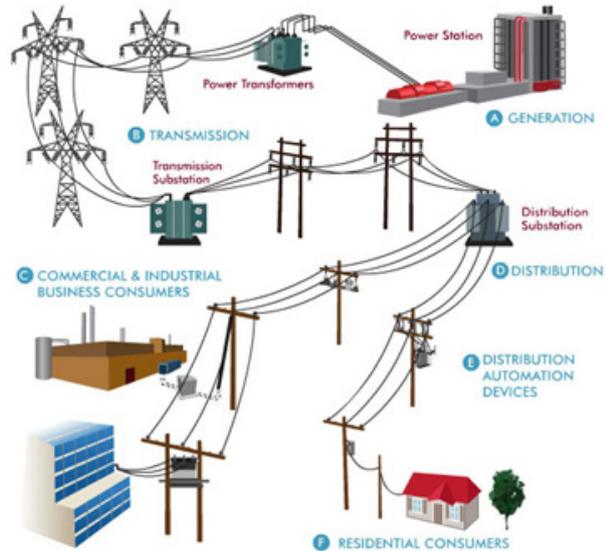
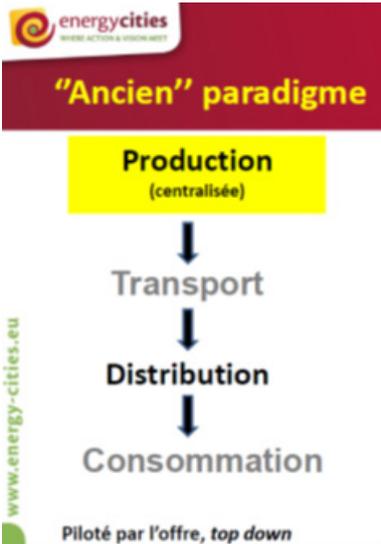
- La consommation d'énergie primaire est dans tous les cas inférieure de 32 à 40% aux consommations actuelles, ce qui nous oblige à des efforts considérables dans le domaine de la sobriété et de l'efficacité énergétique.
- La part d'énergies renouvelables va de 40 à 60% de l'énergie primaire : de 60 à 83% pour l'électricité et de 44 à 53% pour le chauffage et le froid.
- La part de l'électricité produite de façon décentralisée par des unités de petite taille raccordées aux réseaux basse et moyenne tension va de 21 à 31% selon les cas (contre quelques % aujourd'hui).
- Les dépenses annuelles moyennes pour l'énergie en Europe sur la période (pour l'achat d'énergie + les coûts d'investissement de production, transport, distribution + investissement pour l'isolation et l'amélioration de l'efficacité énergétique) sont très proches : entre 2525 et 2615 Mds €, y compris par rapport à la poursuite des tendances actuelles qui ne nous conduit pas du tout à l'objectif recherché (env. 2600). La part de l'énergie dans le PIB est équivalente (env. 14%) pour tous ces scénarios.
- La part des dépenses des ménages consacrées à l'énergie oscille entre 8,4 et 9,2%, et 15,1 et 16,4% si l'on inclut les transports.
- Le taux d'indépendance énergétique varie de 60 à 65% selon les scénarios, avec une prime au scénario renouvelables.
- Les importations d'énergies fossiles seraient réduites de 31 à 43% par rapport à 2005 (mais augmenteraient de 80% selon la poursuite des tendances actuelles).

Selon le document, les conséquences sur l'emploi (en termes quantitatifs) sont très proches, mais rien n'est dit sur la localisation de ces emplois et sur leur qualification. La Commission note que "le rôle des organisations locales et des villes sera beaucoup plus important dans les systèmes énergétiques du futur". Cependant, l'étude ne prend pas en compte les retombées "territoriales" des différents scénarios selon que les plus-values demeurent près des lieux de consommation, là où l'argent est dépensé, ou qu'elles s'échappent de ces territoires. Il est évident que les différents scénarios ne sont pas neutres à cet égard.

Ceci conforte Energy Cities dans son désir d'encourager les villes à réaliser de tels scénarios sur leurs territoires (initiative IMAGINE) et introduire une dimension "2050" à la Convention des Maires.

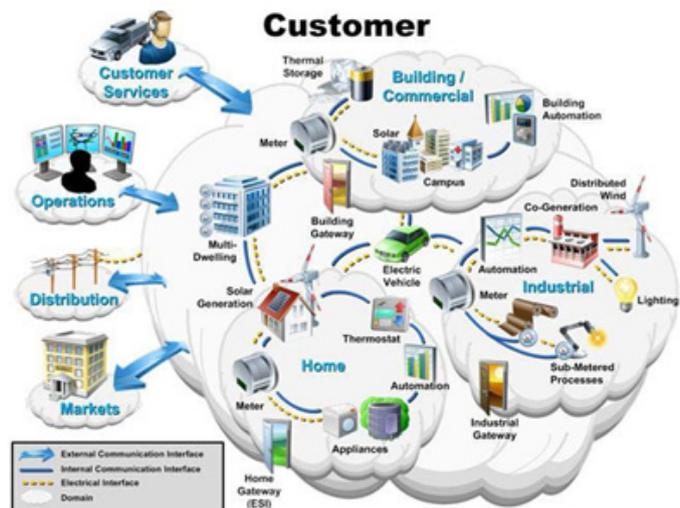
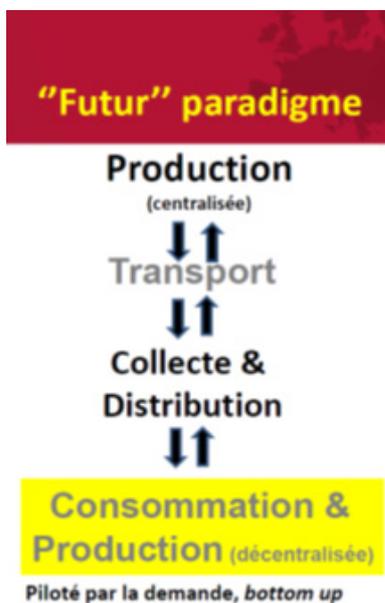
POUR EN SAVOIR PLUS :

- **La feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050** : http://ec.europa.eu/energy/energy2020/roadmap/index_en.htm et MEMO/11/914
- **Initiative IMAGINE d'Energy Cities** : www.energy-cities.eu/IMAGINE,89



En réalité, nous sommes très marqués par le schéma de pensée centralisé qui est celui de notre système électrique. Quand bien même l'électricité représente seulement 20% de nos consommations finales, c'est le système électrique d'un pays qui surdétermine tout le reste.

Or, beaucoup s'accordent aujourd'hui à penser que ce système n'est plus adapté à ce dont nous aurons besoin à l'avenir, du fait des nouvelles technologies de production décentralisée d'électricité comme de chaleur (et bien sûr les deux à la fois), des technologies de la communication et de l'information, des potentialités des réseaux, etc., le tout dans un contexte de consommation significativement plus faible qu'aujourd'hui. D'ailleurs beaucoup travaillent à des réseaux intelligents (smart grids) capables de fonctionner de façon bidirectionnelle. Dans le schéma ci-dessous, la logique est en effet inversée par rapport au schéma traditionnel : 1) on consomme/produit dans les lieux où l'on ne faisait que consommer (maison, immeuble, immeuble de bureau, quartier, entreprise, équipement public, etc.) et/ou dans les territoires concernés ou adjacents ; 2) on collecte la production décentralisée et on distribue ; 3) de façon subsidiaire, on fait appel à la production centralisée.



En fait, ce schéma n'est rien d'autre que l'application au domaine de l'énergie d'un mode d'organisation de la société que l'on retrouve tant dans les entreprises que dans la vie courante. Pensons en particulier à ce qui a été rendu possible par Internet et les réseaux sociaux qui stimulent l'énergie créatrice de millions de cerveaux. L'intelligence est l'énergie la mieux répartie. Elle est la source de l'innovation. Pourquoi la laisserait-on en jachère ?

Pourtant, à la façon dont on traite encore la cogénération et la production décentralisée dans notre pays, on voit clairement que les schémas de pensée anciens perdurent et que la résistance organisée par ceux qui les contrôlent est très puissante. Le choix de privilégier uniquement l'éolien off-shore et le solaire à concentration (deux techniques qu'il ne faut évidemment pas rejeter) dans le domaine des renouvelables montre que l'on continue à penser le futur un peu comme le passé. Bien sûr, nous aurons besoin de ces techniques, mais il n'est pas sûr que ce soit la bonne voie pour préparer notre pays et ses entreprises aux défis de la révolution énergétique qui s'annonce.

2. L'énergie est pleinement une question locale (et non seulement nationale) et de développement territorial

Pas uniquement locale bien sûr, mais la pertinence d'une politique énergétique locale ne peut plus être mise en doute, car elle est essentielle à l'atteinte de tout objectif international, européen ou national. Un système de pensée et d'action centralisé dans le domaine énergétique est inopérant lorsqu'il s'agit de réhabiliter thermiquement des logements, penser des nouveaux quartiers ou restructurer l'utilisation des espaces publics dans des anciens, mobiliser des ressources en biogaz, utiliser la géothermie de surface ou profonde, construire en fonction du climat, etc. Bien sûr un cadre législatif, fiscal et financier incitatif national est indispensable, en accord avec les directives européennes. Nous attendons de lui qu'il encourage les initiatives locales, dans toutes leurs diversités, car il n'y a pas d'innovation sans expérimentation en situation réelle, y compris avec les tâtonnements nécessaires.

Les pays à tradition centralisée produisent des systèmes énergétiques centralisés et cherchent à les perpétuer alors que les pays décentralisés produisent des systèmes énergétiques décentralisés. Or si les premiers ont permis de répondre à des défis considérables dans le passé grâce à des investissements lourds en production et en transport, les seconds peuvent sembler davantage en prise avec les défis que nous avons à relever aujourd'hui et encore davantage demain. Il suffit de regarder l'origine des changements observés durant les dernières années, ces changements qui nous inspirent en France tant dans le domaine des bâtiments basse consommation, passifs, des nouveaux quartiers, des prix de rachats d'électricité renouvelables, du solaire thermique, etc. Une innovation réussie, c'est une combinaison astucieuse de technologie, de demande et d'acceptation sociale, d'intégration dans un contexte donné. Quand on doit inventer un nouveau paradigme, l'avantage comparatif est à ceux qui mobilisent une infinité d'intelligences locales plutôt que celles d'une seule élite. Notre politique énergétique souffre d'une forme de handicap génétique à cet égard.



Les **Plans Climat Energie Territoriaux** commencent à nous y inviter en re-responsabilisant les territoires quant à la connaissance des flux amont (énergie) et aval (émissions) que leurs activités économiques, sociale ou domestique, engendrent. Il en va de même du mouvement de la Convention des Maires qui fixe des objectifs quantifiés en matière de réduction d'émissions, de consommations énergétiques et d'énergies renouvelables et à laquelle plus de 3000 collectivités locales ont déjà adhéré.

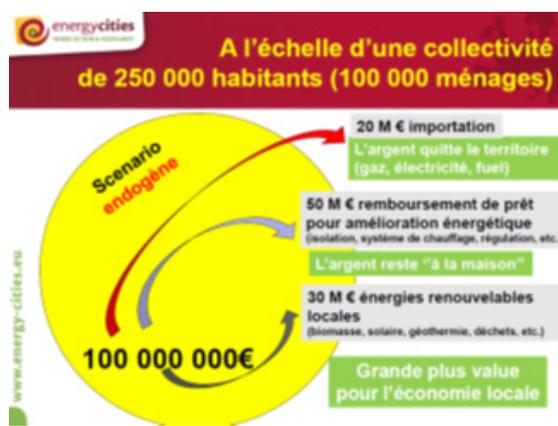
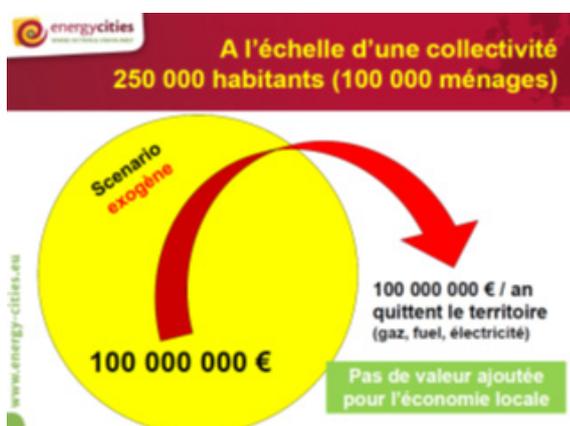
L'énergie sera pleinement une question d'économie locale. Le

slogan "Garder l'argent à la maison" résume bien la problématique. Supposons qu'un ménage dépense 1000€/an pour son chauffage et son eau chaude sanitaire. Ce ménage injecte donc dans l'économie 1000€/an (en réalité c'est beaucoup plus). Mais dans quelle économie ? Globale ? Locale ? Où vont ces 1000 € ? Et sur une collectivité de 250 000 habitants, soit environ 100 000 ménages qui dépensent donc 100 M€/an (ce qui est considérable) ? A l'extérieur pour payer fuel, gaz, charbon ou électricité ? Ou pour payer des travaux d'économies d'énergie et acheter des énergies locales, injectant ainsi des sommes significatives dans l'économie locale ? Le choix d'une politique énergétique plus décentralisée, en relation avec le développement territorial, c'est le choix d'une économie locale dynamique.

Dans le cas de gauche ci-dessous (scénario exogène), ces 1000€ échappent totalement à l'économie locale. Ils quittent le territoire et ne génèrent aucune activité locale. Dans le cas de droite (scénario endogène), c'est très différent. L'essentiel de la somme dépensée reste sur le territoire, pour financer des travaux d'économies d'énergie et pour acheter de l'énergie locale.



Extrapolons au niveau d'une agglomération de 250 000 habitants, soit environ 100 000 ménages. Les résultats sont surprenants. Ce sont 100 millions € qui sont dépensés chaque année. Une somme impressionnante qui dépasse par exemple le niveau financier du programme européen Energie Intelligente Europe pourtant si précieux ! Selon que cette somme reste sur le territoire ou non, la réalité sera toute différente. Dans un cas une perte pure et simple quasi-totale (à l'exception des salariés de la distribution d'énergie), dans l'autre des emplois locaux, des PME et des artisans avec des carnets de commandes et des salariés avec des emplois !



Bien sûr, ces chiffres sont là pour illustrer le raisonnement. Ils n'ont pas de valeur scientifique et se contentent de donner des ordres de grandeur. Comme le tertiaire consomme à peu près autant que l'habitat, les chiffres ci-dessus pourraient être doublés.

Alors qu'une politique centralisée concentre la plus-value dans les grandes entreprises multinationales et d'une certaine façon posent ces dernières en un lieu unique d'innovation, une politique décentralisée permet aux territoires de conserver une part de la plus-value. On peut comprendre les résistances d'entreprises qui n'ont pas intérêt à ce que la plus-value soit captée au niveau local. Mais à l'inverse, on mesure bien quel est l'intérêt d'une collectivité locale, des entreprises et de la population pour la capter. Qui à ce jour porte ce discours ?

La transition énergétique qu'est-ce que c'est ?

Une transition, c'est le passage d'un état initial à un état futur. On utilise aujourd'hui le terme "transition énergétique" dans différents milieux comme si les visions de l'état futur était toutes identiques, ce qui est évidemment loin d'être le cas.

Quand nous parlons de transition, c'est du passage d'un système dominé par les énergies de stock, vers un système basé sur des énergies de flux, dont il s'agit. Une telle direction implique un changement culturel important. Nous voulons dire un changement dans nos façons de penser l'énergie, ses usages, ses formes de production, l'organisation de son système, ses acteurs, etc. Le futur paradigme ne sera en effet pas le système ancien auquel nous aurions par exemple substitué des énergies renouvelables avec une pincée d'efficacité énergétique. Notre système actuel évoluera vers un système nouveau.

Voici quelques exemples :

- Alors que les politiques d'Offre, basées sur l'industrie de l'énergie, ont toujours été celles qui ont donné le "la", **les approches par la Demande**, basées sur les besoins finaux à satisfaire, vont prendre le pas.

- Comme nous avons pensé – et appris – en termes de MégaWatts, nous allons désormais penser davantage en termes de **NégaWatts**.

- Les énergies fossiles et fissiles paraissaient être nos horizons indépassables, les **énergies renouvelables** vont devenir prédominantes.

- Les systèmes électriques verticaux et centralisés vont devoir laisser une place significative aux **systèmes horizontaux et décentralisés**.

- Le monolithisme fera place à une **grande diversité de concepts, de technologies, de solutions et d'acteurs**; les certitudes affichées – qui brident la créativité – feront place à un foisonnement d'initiatives innovantes. L'opacité ne sera plus de mise et tout système durable ne pourra être que transparent.

- La rigidité des systèmes énergétiques étant devenue source de vulnérabilité, on évoluera vers une plus **grande flexibilité** afin d'accroître la résilience de nos sociétés.

- Quand on envisageait de façon séparée le gaz, l'électricité, le pétrole, la chaleur, etc. (parce que les acteurs étaient différents) on va désormais **penser "intégration" et "complémentarité"** en fonction des besoins finaux.

- Alors qu'ici on s'occupait de production et ailleurs de consommation, on va s'occuper simultanément de **consommation et de production de façon intégrée**, dans un bâtiment, un quartier ou un territoire plus large.

- Là où l'on parlait de réseaux de distribution, il nous faudra parler de **réseaux de collecte et de distribution**.

- Là où l'Etat régnait en maître unique, les **collectivités territoriales et l'Europe vont jouer un rôle croissant**.

- Les technologies énergétiques étaient uniquement des "gros systèmes"; elles seront désormais de plus petite taille, très diverses, s'adressant aussi bien à **l'offre décentralisée** qu'à la demande, y compris de façon croissante en relation avec les TIC.

- L'économie de "cueillette" qui nous conduit à l'épuisement des ressources fossiles va faire place à une **économie de "marché"** régulé, durable, où l'activité provisionne pour le renouvellement de son capital.

- Quand la technocratie détenait le monopole de la décision, la **démocratie** va obliger à partager la décision.

- Le consommateur d'énergie, bon à régler ses factures, fera davantage place au **citoyen conscient et acteur**.

- Alors que les emplois étaient autrefois dans les mines, puis les centrales de production centralisées, ils seront désormais dispersés dans les territoires pour **consommer mieux l'énergie, en consommer moins et à partir de ressources accessibles localement**.

- Si les activités énergétiques étaient l'apanage des "spécialistes" de l'énergie, elles seront beaucoup plus partagées et **les "spécialistes" viendront de plus en plus de domaines extérieurs** (métiers du bâtiment, sylviculteurs, urbanistes).

- Alors que l'on raisonnait exclusivement en termes de "secteurs" (résidentiel, tertiaire, transport, etc.), on va désormais se pencher davantage sur **les "acteurs"**.

L'amélioration de l'efficacité énergétique des "objets" consommateurs (bâtiments, véhicules, alimentation, etc.) va montrer ses limites et pousser à **une optimisation des systèmes urbains et territoriaux**.

- Si les dernières décennies ont conduit à des politiques territoriales "hors-sol", déconnectées des potentiels locaux, nous allons évoluer vers une **re-responsabilisation des territoires vis-à-vis de l'énergie et des rejets**.

- La "mondialisation" des approvisionnements énergétiques va évoluer vers une **"Relocalisation"**.

- Le divorce de l'énergie et des territoires va faire place à **une réconciliation**.

- Quand bien même une assemblée territoriale doit rendre compte à ses électeurs d'aujourd'hui, elle prendra en compte de façon croissante **les générations non encore présentes, les populations vivant au-delà de son territoire et les impacts sur l'écosystème** de ses activités en termes de ressources et de rejets.

- La plus-value de l'économie énergétique a principalement été concentrée au niveau national et international ; elle demeurera désormais davantage **sur les territoires**.

- Si dans un monde d'apparente opulence, la vulnérabilité énergétique semblait définitivement écartée, ce ne sera plus le cas, ce qui obligera la **société à être plus active et responsable**.

- Alors que l'énergie était vue principalement sous un angle technique, elle apparaîtra davantage comme **une question sociétale**, qui influence notre civilisation.

3. Les acteurs d'une politique énergétique basée sur la maîtrise de la demande et sur l'offre décentralisée sont très différents

Qu'y a-t-il derrière cette plus-value locale ? Des domaines et des acteurs très divers. En effet, quand on parle d'énergie, on a coutume de parler de secteurs (habitat, tertiaire, transport, industrie, agriculture). Le changement, c'est parler d'acteurs ! D'acteurs qui joignent leurs forces. C'est vrai au niveau local, régional, national et européen.

Les domaines pertinents pour l'action sont très nombreux. Alors qu'une politique énergétique traditionnelle/centralisée est restreinte au seul secteur de l'offre centralisée d'énergie, une politique construite sur la subsidiarité énergétique touche à un très grand nombre de domaines. Ils concernent en effet tous les produits, services, politiques et comportements qui ont des conséquences sur les consommations énergétiques et sur la production de ressources renouvelables. Cela comprend les domaines de la construction, de la rénovation, des déplacements, de la consommation, de l'alimentation, des achats publics, des banques et assurances, de l'action sociale, du développement économique, des infrastructures, de l'offre énergétique décentralisée comme centralisée, etc. Cela intègre naturellement l'urbanisme qui surdétermine largement nos consommations énergétiques, souvent sans le savoir !

Quant aux acteurs, leur nombre est infini. Lorsque nous sommes interrogés sur qui sont les "acteurs" de l'énergie, nous sommes portés à désigner spontanément les noms de nos grandes compagnies énergétiques. D'ailleurs, il y a en France une forme d'identification Energie = Electricité = Nucléaire = EDF.

A l'inverse, les acteurs d'une politique énergétique basée sur les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et l'utilisation de ressources renouvelables ou de la cogénération ne sont pas spontanément reconnus en tant que tels. Qui sont-ils ?

Les Régions, les Collectivités locales et les Intercommunalités : leurs politiques ont une influence très importante sur l'énergie consommée et la mobilisation des ressources locales. Elles sont des consommatrices d'énergie, des productrices et des distributrices, des aménageuses et des investisseuses ; elles sont aussi des incitatrices vis-à-vis de la population et des acteurs économiques et sociaux. L'engagement dans la lutte contre le changement climatique et la gestion précautionneuse des ressources naturelles est de leur responsabilité civique. La stimulation de l'économie locale avec des emplois non délocalisables est leur intérêt et celui de leurs citoyens et entreprises. Elles sont à même de décider de politiques locales comme le démontre le succès de la Convention des Maires. Les Plans Climat-Energie Territoriaux invitent ces territoires à prendre la pleine mesure de leurs responsabilités.

Qu'est-ce que la Convention des Maires?

La Convention des Maires est une initiative volontaire des collectivités locales qui s'engagent à aller au-delà des objectifs énergétiques et climatiques de l'Union européenne (les "3x20"), en particulier réduire d'au moins 20 % leurs émissions de CO₂ d'ici à 2020. Cela nécessite d'associer des acteurs locaux, publics, privés et associatifs, à l'atteinte des objectifs.

Que sont les 3x20?

En décembre 2008, les Etats membres de l'Union européenne se sont mis d'accord sur trois objectifs communs d'ici à 2020:

- réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre,
- augmenter de 20 % l'efficacité énergétique,
- porter à 20 % la part des énergies renouvelables.

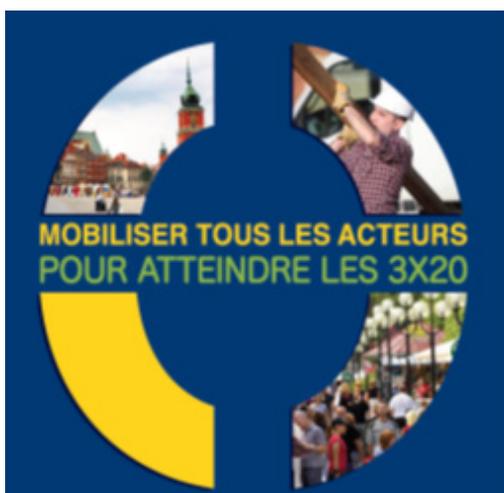


Plus de 3000 maires en Europe

Les Citoyens : la question énergétique doit être comprise comme un sujet sociétal dans lequel les citoyens ne sont pas considérés uniquement comme des consommateurs, mais aussi comme des producteurs et des acteurs conscients des enjeux énergétiques et climatiques. Leur comportement et leur adhésion à une dynamique positive sont largement déterminants pour le succès des politiques publiques. C'est une question de démocratie que de redonner du pouvoir aux citoyens. Le secteur associatif doit jouer un rôle important dans ces changements d'ordre culturel, car c'est la société toute entière qui doit se trouver impliquée.



Les Entreprises et les Métiers qu'elles recouvrent qui sans être réputés appartenir à la sphère énergétique en sont des acteurs majeurs : urbanistes, architectes, bureaux d'études, plombiers, chauffagistes, plaquistes, couvreurs, maçons, menuisiers, fournisseurs d'équipement d'isolation, de régulation, de ventilation, de chauffage, professionnels de la mobilité, du transport, de la circulation et de la voirie, de l'éclairage, etc. Mais aussi ceux de la gestion forestière, ou encore de la gestion des déchets agricoles, agro-alimentaires comme domestiques. Des métiers nouveaux verront le jour car il faudra apporter une attention toute particulière aux capacités humaines indispensables à l'accélération de la transition énergétique, des points de vue économiques, professionnels, industriels, sociaux et sociétaux. Par exemple des métiers tels que des "agents de la transition énergétique" pourraient voir le jour dans un très grand nombre de structures publiques comme privées. Des agences de l'énergie et du climat devraient se mettre en place dans chaque agglomération.



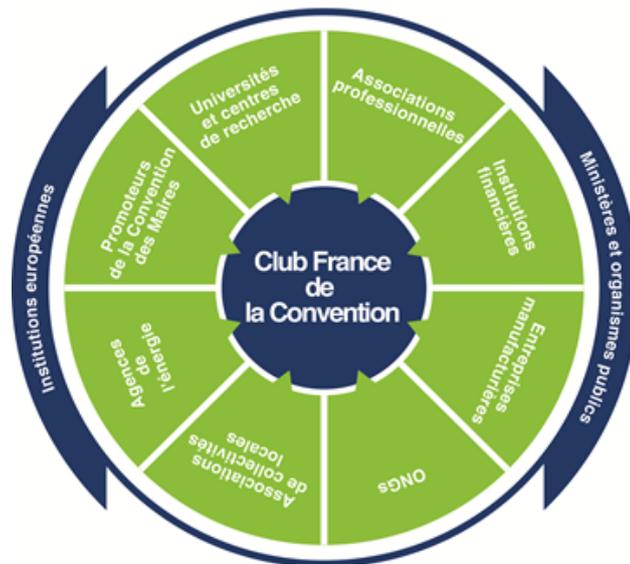
II – L'ACTUALITÉ D'UNE ALLIANCE ENTRE LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, LES ACTEURS PRIVÉS, PUBLICS ET ASSOCIATIFS DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DES ÉNERGIES DÉCENTRALISÉES

On comprend peut-être mieux à présent l'actualité et l'intérêt d'une telle Alliance entre, d'une part, des villes et agglomérations engagées dans la Convention des Maires – et au-delà toutes celles qui s'engagent d'une façon ou d'une autre – et, d'autre part, les acteurs économiques et sociaux, dans toute leur diversité. Les intérêts sont convergents sans que chacun en ait spontanément l'impression.

1 – Qui est concerné ?

Le champ d'acteurs potentiels est, comme nous l'avons vu plus haut, très vaste. A court terme, sont notamment concernées par une telle initiative:

- **les associations réunissant des professionnels** de l'isolation, de l'installation de chauffage, de l'équipement du bâtiment, de modes de transport durables, d'énergies renouvelables ou de cogénération, de la gestion de l'énergie, de services énergétiques, d'institutions financières, d'architectes, d'urbanistes, de production / distribution locale d'énergie, etc.
- **les pôles de compétitivité**, les universités et le monde de la recherche.
- les associations du logement social, de copropriétaires, de responsables énergie de collectivités territoriales, d'usagers des transports, les syndicats, les ONG, etc.
- **les agences locales, régionales et nationale de l'énergie.**
- **les associations de collectivités territoriales**, des institutions publiques, des promoteurs ou coordinateurs de la Convention des Maires, des universités, etc.
- **les parties prenantes du Club France de la Convention des Maires**, ou en situation de réaliser leur Plan Climat-Energie Territorial.



Une Alliance inédite Public – Privé - Associatif

Il arrive à certains de ces acteurs de se retrouver autour d'une table. Mais c'est parfois du fait d'une initiative gouvernementale, lorsqu'apparaît la nécessité d'une concertation large. Ce fût le cas pour le Grenelle, aux principes duquel les différentes composantes de la société avaient adhéré avec enthousiasme. Ce fût le cas en 2011 avec la Table ronde pour l'efficacité énergétique.

Ne serions-nous pas capables de nous réunir, d'échanger, d'analyser, d'innover ensemble aussi en dehors de tels cadres ?

2 – Pourquoi "faire ensemble" ?

Plusieurs exemples ont déjà été donnés plus haut. Nous voudrions surtout insister sur l'emploi qui est et va être toujours davantage une préoccupation de premier plan.

Le nombre d'emplois pour réduire les consommations énergétiques et produire localement de l'énergie est plus important que celui des entreprises de l'offre d'énergie. Comme ces dernières sont concentrées, les emplois se chiffrent facilement en dizaines de milliers et cela ne manque pas d'impressionner. Pendant ce temps, les emplois dispersés chez des artisans, des PME, des entreprises manufacturières de produits efficaces en énergie, des centres d'information, des agences, des collectivités territoriales, des entreprises locales de distribution, etc., n'ont pas le même impact médiatique quand bien même leur nombre est plus important en même temps qu'ils irriguent les territoires et participent à la cohésion territoriale. Il faut rétablir l'équilibre.

Que dire des potentiels d'emplois si une politique plus audacieuse était engagée pour accélérer la transition énergétique ? On décèle difficilement des signes d'accroissement d'effectifs dans les grandes entreprises de l'offre énergétique. En revanche, le potentiel de croissance en emplois est très important pour isoler, réhabiliter, poser des capteurs solaires, produire de la biomasse, entretenir les installations, produire des matériaux et des équipements économes. On ne le sait pas assez.

Une politique énergétique plus décentralisée, c'est bon pour l'économie, c'est bon pour réduire la vulnérabilité énergétique, c'est bon pour le développement local !

3 – Pour “quoi faire ensemble”?

Les objectifs sont les suivants:

- Créer, au niveau national, un lieu de discussion, de débat et de propositions, entre des acteurs ayant intérêt à ce qu'une importance plus grande soit donnée à la dimension territoriale de la politique énergétique, au travers du renforcement significatif des politiques d'efficacité énergétique (basée sur la maîtrise de la demande dans tous les domaines) et de valorisation des potentiels locaux de ressources renouvelables et de récupération (basée sur une offre décentralisée et répartie).
- Mettre en évidence les avantages des politiques énergétiques locales, en termes d'innovation, d'activité, d'emploi, de sécurité, de développement économique, de résorption de la précarité énergétique ainsi que de cohésion sociale et territoriale.
- Agir pour que la dimension territoriale de l'énergie soit davantage reconnue dans la politique énergétique nationale et le rôle des collectivités territoriales dans la politique nationale et européenne renforcé.

Une telle alliance permettra d'apporter à chaque partie prenante une plus-value dans les domaines suivants:

Economie

- Stimuler l'innovation et créer de nouvelles opportunités économiques.
- Contribuer à la naissance de nouveaux acteurs énergétiques, de nouvelles activités et de nouveaux emplois.
- Bénéficier d'expériences concrètes y compris de dispositifs de financement innovants.

Stratégie

- Croiser des regards entre acteurs de domaines différents, développer et enrichir sa propre stratégie grâce à une meilleure connaissance des processus et des stratégies des autres.
- Créer des synergies avec des processus en cours en France, notamment les PCET, les SRAEC, Energie 2050.
- Avoir un œil sur l'Europe et contribuer à notre destin commun.
- Faire valoir des intérêts communs pour discuter et améliorer les mesures gouvernementales et les priorités européennes.

Synergie

- Echanger des informations, analyses et pratiques entre élus et secteur privé.
- Renforcer ses partenariats existants et en créer de nouveaux.
- Assurer une meilleure cohérence de ses initiatives avec celles des autres.

4 – “Que faire ensemble” concrètement?

Voici quelques exemples qui seront soumis à discussion des parties prenantes.

Événements stratégiques

- Rencontres/séminaires de partage de stratégies où les parties prenantes présentent, discutent et croisent leurs stratégies à moyen / long terme.
- Prise en compte des exercices prospectifs de long terme (“Energie 2050”, “Feuille de Route Energie 2050” de la Commission européenne, etc.).
- Formuler des recommandations s'inspirant d'une approche locale multi-acteurs.

Participation à des grands événements

- Lancement officiel de «l'Alliance pour l'énergie locale» le 25 janvier 2012 lors des 13èmes Assises de l'Energie à Dunkerque.
- Préparation des 14èmes Assises en janvier 2013 à Grenoble.
- Événements organisés annuellement par les parties prenantes.

Rencontres thématiques et webinaires

- Rencontres (ou Webinaires) présentant des exemples concrets de travail partenarial au niveau local (engagement des acteurs, financement, précarité, etc.).

Communication

- Un site Internet (intégré à celui d'Energy Cities): www.energy-cities.eu/club-france
- Une liste de discussion
- Des relations média régulières



Conclusion

Le changement climatique est bien là, mais les négociations internationales marquent le pas. Le pic pétrolier serait déjà passé et nous peinons à en mesurer les conséquences. A la faveur de Fukushima, la politique énergétique française fait l'objet de débats intenses. C'est nouveau. Cependant, la société semble confinée à une position d'observateur de batailles de chiffres macro-économiques entre protagonistes nationaux, politiques ou industriels. On aurait presque le sentiment que la question énergétique ne concernerait pas les collectivités territoriales, les citoyens, les PME, les artisans, les forestiers, les agriculteurs, les urbanistes, les gestionnaires du logement et responsables de transport, etc. Bref, tous ceux qui pourtant sont des acteurs de l'énergie au jour le jour. Alors que chacun évoque désormais une "transition énergétique". Ils ont forcément leur mot à dire et des propositions à faire quand il s'agit d'inventer une forme d'économie durable et plus juste.

Alors, prêts ?

www.energy-cities.eu/club-france



Energy Cities est
l'Association européenne **des autorités locales qui inventent leur futur énergétique.**
Créé en 1990, le réseau représente plus de 1000 villes et communes dans 30 pays.

Energy Cities est Promoteur officiel de la
Convention des Maires: www.eumayors.eu



CONTACT:

Sylvie Lacassagne | www.energy-cities.eu/sylvie
Tel: +33 381 65 36 80

www.energy-cities.eu